



*Les Hôpitaux  
Universitaires  
de STRASBOURG*

# Livret d'accueil de l'Hôpital de la Robertsau



# Sommaire

## Partie 1 Le fonctionnement de l'établissement

Accueil des unités de soins du pôle de gériatrie.....	2
Services administratifs.....	2
Dépôt de biens et valeurs.....	3
Le Conseil de la vie sociale.....	3
Les animations.....	4
Les associations.....	4

## Partie 2 L'hospitalisation

### Médecine interne gériatrique

Missions.....	6
Une équipe à votre service.....	6
La vie au quotidien.....	7

### Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique (SSRG)

#### Unité Cognitivo-Comportementale pour personnes âgées (UCC)

Missions.....	10
Une équipe à votre service.....	10
La vie au quotidien.....	11

#### Hôpital de Jour d'Évaluation Gérontologique Saint-François (HDJ)

#### Centre Mémoire Ressources et Recherche (CMRR)

Missions.....	13
Une équipe à votre service.....	14
La vie au quotidien.....	14

## Partie 3 L'hébergement

### Soins médico-techniques importants et unité de géronto-psychiatrie

Une équipe à votre service.....	16
La vie au quotidien.....	17

### Établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante

Les lieux.....	20
Une équipe à votre service.....	20
Place et rôle des familles.....	20
La vie au quotidien.....	21
Gestion de l'argent de poche.....	23



## **Madame, Monsieur,**

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'hôpital de la Robertsau. Ce site, est l'un des 7 établissements des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Situé dans un quartier particulièrement agréable, l'hôpital de la Robertsau bénéficie d'un parc arboré de 9 hectares, aménagé pour les personnes à mobilité réduite, dans lequel vous êtes cordialement invités à vous promener si la météo et votre état de santé le permettent.

Sur ce site, 4 bâtiments sont consacrés aux soins gériatriques. Chaque immeuble dispose d'unités spécialisées en matière de prise en charge des personnes âgées.

Les autres bâtiments accueillent des instituts de formation paramédicaux, une crèche et des logements.

Vous trouverez dans ce document, toutes les informations utiles à la découverte de notre fonctionnement et à votre adaptation.

Les équipes médicales, soignantes et administratives restent à votre disposition pour faciliter votre accueil et répondre à toutes vos interrogations.

**Nous vous souhaitons un séjour aussi agréable que possible.**

## Partie 1 Le fonctionnement de l'établissement



La direction de l'établissement est située au rez-de-chaussée du pavillon Saint-François.

Des professionnels sont à votre disposition pour toutes questions administratives, financières, juridiques ou réglementaires concernant votre admission au sein de l'établissement ainsi que toute information liée à votre séjour.

### Accueil des unités de soins du pôle de gériatrie

#### Horaires d'ouverture :

- ▶ du lundi au samedi de 7h à 20h30
- ▶ le dimanche de 9h à 18h

**Contact :** 03 88 11 55 11

### Services administratifs

#### Horaires d'ouverture :

- ▶ du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- ▶ le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

**Contact :** 03 88 11 55 02 ou 03 88 11 55 57 - [annie.lanot@chru-strasbourg.fr](mailto:annie.lanot@chru-strasbourg.fr)

**Directeur de l'hôpital de la Robertsau :** 03 88 11 55 19

**Attachée d'administration hospitalière principale :** 03 88 11 55 02

Nous rappelons que l'admission et le maintien dans le service sont conditionnés par la situation médicale évaluée régulièrement. Pour des raisons médicales liées à l'activité du service, vous pouvez être transféré dans une autre unité. Vous en serez avertis par l'équipe.

Un service de sécurité est présent sur le site de la Robertsau 24h/24 afin de veiller aux risques de sécurité incendie et de sécurité des personnes.



## Dépôt de biens et valeurs

Les biens et valeurs peuvent être déposés et conservés dans un coffre à votre arrivée auprès de la direction de l'établissement (rez-de-chaussée du pavillon Saint-François). Une attestation de dépôt de biens vous sera remise.

La récupération des biens et valeurs s'effectue auprès de la direction lors de votre sortie, par la famille ou par vos ayants-droit en cas de décès (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h).

Nous vous rappelons que les pourboires sont interdits aux agents de la fonction publique.

## Le Conseil de la vie sociale

Le Conseil de la vie sociale a pour vocation de donner des avis et de faire des propositions sur le fonctionnement de l'Institution en hébergement. Il se réunit 3 fois par an.

Il est composé de résidents ou de leurs familles, de représentants du personnel hospitalier, d'un représentant du Conseil de surveillance des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et du Directeur de l'établissement ou son représentant.

Les débats font l'objet d'un relevé de conclusions consigné dans un procès-verbal.

## Les animations

L'animation est un axe prioritaire dans le secteur de la gériatrie, les moyens sont mis en place essentiellement en secteur d'hébergement (EHPAD) où les animations viennent rythmer les journées.

Les activités proposées sont adaptées à vos possibilités et à vos souhaits.

L'équipe d'animation, constituée de professionnels de l'animation, de soignants et de bénévoles, propose de façon habituelle des activités :

Collectives	Ateliers variés	Communication
Gymnastique / danses Spectacles musicaux Sorties Fêtes Manifestations intergénérationnelles	Cuisine Salon de thé Peinture Jardinage Couture	Lecture du journal Lecture du courrier Radio Télévision



## Les associations

### ► Association des amis de personnes âgées des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (ASPAH)

Fondée en 1978, cette association d'un quarantaine de bénévoles, a pour but d'améliorer la qualité du séjour des malades hospitalisés ou des résidents à l'Hôpital de la Robertsau.

Cette association contribue à l'animation en fournissant des moyens et du temps pour les diverses activités : salon de thé, coiffure, atelier cuisine et pâtisserie, sorties, concerts, tartes flambées, animation liturgique...

**Adresse :**

Hôpital de la Robertsau « Le Bois Fleuri »  
60, rue Mélanie - 67091 Strasbourg Cedex  
Fax : 03 88 11 56 71

**Permanence :**

Jeudi de 14h30 à 17h

Les dons aident l'association à fonctionner et permettent d'améliorer la qualité de vie de tous les patients et les résidents.

Vous pouvez soutenir par vos dons et votre engagement dans les activités, si utiles, témoins d'un humanisme authentique.

### ► **Les Blouses Roses - Animation Loisirs à l'hôpital**

Créée en 1944, cette association de dimension nationale intervient dans 501 hôpitaux et maisons de retraite.

#### **Les buts de l'association :**

Cette association a pour mission de distraire les malades, du bébé à la personne âgée, par des activités ludiques, créatives et artistiques.

**Adresse :**

*Madame Marie-Odiile Ringenwald  
22a rue du Muckenthal - 67140 BARR  
Téléphone : 03 88 08 05 66  
m.odileringenwald@orange.fr*

### ► **Alsace Alzheimer 67 (AA67)**

Membre d'un réseau France Alzheimer, cette association a été fondée en 1986. Les familles peuvent rejoindre les 300 membres de l'association.

#### **Les buts de l'association :**

Ecouter - Promouvoir la recherche - Aider - Soutenir les malades et les familles  
Conseiller - Mettre à disposition l'équipement adapté aux malades

**Adresse :**

*Hôpital de la Robertsau « Le Bois Fleuri »  
60, rue Mélanie - 67091 Strasbourg Cedex  
Fax : 03 88 11 56 29*

**Permanence téléphonique :**

*Lundi – mardi – mercredi – vendredi de 9h à 17h  
Entretien avec la psychologue sur rendez-vous au 03 88 11 55 17*

## Les aumôneries

**Catholique :** 03 88 11 56 30 / 06 99 97 24 45

**Protestante :** 03 88 11 67 68

**Musulmane :** 06 24 10 21 25 / 06 84 37 43 67

**Israélite :** 07 70 33 25 80

## Partie 2 L'hospitalisation

### Médecine interne gériatrique



Les unités de médecine interne gériatrique accueillent des personnes âgées en provenance des urgences ou du domicile pour une hospitalisation de courte durée.

Ils se situent :

**Au pavillon Schutzenberger de l'hôpital de la Robertsau :**

- au 1<sup>er</sup> étage, (24 lits - U.F. 7141)

- au 2<sup>ème</sup> étage, (24 lits - U.F. 7142)

**Au pavillon médicale B de l'hôpital Civil, :**

- au rez-de-chaussée (25 lits - U.F. 3746)

### Missions

Les unités de médecine interne gériatrique ont pour mission :

- ▶ de vous prendre en charge dans la phase aiguë de votre maladie,
- ▶ de réaliser ou compléter votre bilan médical, fonctionnel, cognitif et social.
- ▶ d'élaborer, en concertation avec vous et votre entourage, un projet de soin permettant de préparer un projet de sortie compatible avec votre état de santé, soit vers le retour à domicile ou vers une entrée en institution.

### Une équipe à votre service

Vous êtes pris en charge par une équipe pluridisciplinaire placée sous la responsabilité du chef de pôle et de cadres de santé.

## L'équipe est composée de :

- ▶ **Médecins** : vous pouvez les rencontrer, sur rendez-vous de préférence entre 15 h et 18h à l'hôpital de la Robertsau ou à l'hôpital civil - Médicale B. Prenez rendez-vous auprès du cadre de santé.
- ▶ **Equipe soignante** : composée d'infirmier(e)s, d'aides-soignant(e)s, d'agents des services hospitaliers.
- ▶ **Rééducateurs** :
  - **kinésithérapeute** : l'objectif de la kinésithérapie est d'évaluer et d'améliorer votre autonomie fonctionnelle et/ou respiratoire.
  - **ergothérapeute** : évalue votre autonomie et votre indépendance dans les activités de la vie quotidienne et participe à l'organisation du retour dans votre lieu de vie.
- ▶ **assistante sociale** : aide à organiser le retour à domicile ou les démarches d'inscription en institution. Elle renseigne sur toutes les difficultés d'ordre social.
- ▶ **diététicienne** : adapte le régime alimentaire à vos besoins et à vos goûts.
- ▶ **psychologue** : intervient sur demande médicale afin de vous soutenir durant le temps d'hospitalisation.

Si vous souhaitez rencontrer un de ces intervenants, adressez-vous aux soignants qui relayeront votre demande. Le cadre de santé est votre interlocuteur privilégié pour toute question d'ordre non médical.

## La vie au quotidien

### *Les soins*

Les soins, les visites des médecins et les examens sont généralement programmés le matin. Pour faciliter leur bon déroulement, il est préférable, sauf urgence, que votre famille contacte les services l'après-midi.

### *Les repas*

Ils sont servis au salon ou en chambre :

- ▶ Le petit déjeuner entre 7h30 et 9h.
- ▶ Le déjeuner à 12h.
- ▶ Un goûter est proposé entre 15h et 16h.
- ▶ Le dîner à 18h.

Une collation est possible à tout moment sur simple demande de votre part ou de votre famille, y compris la nuit.

### *Le repos*

Une sieste est proposée en début d'après-midi. Les temps de repos sont adaptés aux besoins de chaque personne soignée.

## *Les visites*

La famille et les amis sont accueillis tous les jours de 12 h à 20 h. Dans des situations particulières, les visites sont possibles plus tardivement en accord avec l'équipe médicale ou l'encadrement.

## *Le linge*

- ▶ Il vous appartient d'apporter votre linge et vos affaires personnelles : nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice, rasoir, peigne, savon, eau de toilette), serviettes et gants de toilette, linge de nuit, robe de chambre et pantoufles fermées.
- ▶ Merci de veiller à faire renouveler très régulièrement les serviettes, gants de toilette et linge de corps afin qu'ils puissent être changés quotidiennement. L'entretien du linge reste à votre charge.

## *Détente*

Un salon est à votre disposition pour les rencontres entre malades et familles dans les unités de la Robertsau. Il dispose d'un téléviseur.

Si vous recherchez un peu d'intimité avec vos proches, un petit salon peut être mis à votre disposition (sauf à l'Hôpital Civil).

A l'hôpital de la Robertsau, un salon de thé est ouvert au rez-de-chaussée du pavillon Kuss tous les après-midi entre 14 h et 17h.

A l'hôpital civil, le Relais H du Nouvel Hôpital Civil vous accueille toute la journée.

## *Permission de sortie*

Avec l'accord du médecin, des permissions de sortie de 48 h maximum sont autorisées. Pour une promenade dans le parc, il suffit de prévenir le service et d'obtenir l'accord verbal.

**Vous êtes le partenaire privilégié des soignants pour mener à bien la mission qui leur est confiée.**



## Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique (SSRG)

### Unité Cognitivo-Comportementale pour personnes âgées (UCC)

Les services de soins de suite et de réadaptation gériatrique (moyen séjour), se situent à l'hôpital de la Robertsau :

**Au pavillon Schutzenberger :**

- U.C.C., localisé au rez de chaussée, (10 lits - U.F. 7116)
- SSRG2, localisé au 2<sup>ème</sup> étage, (24 lits - U.F. 7179)
- SSRG3, localisé au 3<sup>ème</sup> étage, (28 lits - U.F. 7167)
- SSRG4, localisé au 4<sup>ème</sup> étage, (28 lits - U.F. 7166)

**Au pavillon Saint François :**

- SSRG, localisé au 2<sup>ème</sup> étage, (28 lits - U.F. 7177)

## Missions

### *Les unités de soins de suite et de réadaptation gériatrique (SSRG)*

Elles ont pour mission de :

- ▶ favoriser la récupération des capacités physiques et psychiques, dans les suites d'un épisode aigu survenu chez des patients âgés souffrant d'une ou de plusieurs maladies chroniques invalidantes susceptibles d'entraîner l'installation ou l'aggravation d'une dépendance physique ou psychique,
- ▶ proposer une éducation par le biais des apprentissages, de la préparation et de l'adhésion au traitement, à la prévention... et éventuellement celle de votre entourage,
- ▶ proposer une prise en charge médicale et un traitement des pathologies,
- ▶ proposer une évaluation gériatrique effectuée par l'équipe multidisciplinaire,
- ▶ préparer votre sortie et votre réinsertion sociale.

### *L'unité cognitivo-comportementale (UCC)*

L'UCC a pour mission d'accueillir des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées en situation de crise.

La prise en charge consiste en une réhabilitation cognitive, comportementale et de l'autonomie. Elle est basée sur des thérapies non médicamenteuses : stimulation cognitive, psychothérapie, musicothérapie, atelier cuisine, théâtre, jardinage, gym douce, massages....

Votre entourage a une place essentielle dans le projet de soins. Il est invité à participer aux séances d'éducation collective qui lui permettront de mieux comprendre la maladie et d'y faire face au quotidien. L'architecture du service est adaptée et sécurisée, l'équipe soignante est renforcée et formée à l'accompagnement des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

## Une équipe à votre service

Vous êtes pris en charge par une équipe pluridisciplinaire placée sous la responsabilité du responsable médical du secteur SSRG et du cadre de santé.

### **L'équipe est composée de :**

- ▶ **médecins** : vous pouvez les rencontrer, de préférence sur rendez-vous, entre 17h et 18h.
- ▶ **équipes soignantes** : composées d'infirmier(e)s, d'aides-soignant(e)s et d'agents des services hospitaliers.
- ▶ **rééducateurs** :
  - Le **kinésithérapeute** préserve voire améliore vos capacités fonctionnelles en vue de votre retour dans votre milieu d'origine. L'atelier d'équilibre ainsi que le « relever de sol » ont une place prépondérante dans la rééducation. Tous les types de transferts de position et de marche, avec ou sans aides techniques, doivent aboutir à une optimisation de l'autonomie et ainsi éviter la dépendance physique.

- **L'ergothérapeute** travaille sur prescription médicale. Il intervient tout au long du processus de rééducation et de réadaptation, en vous proposant des mises en situation ludiques ou quotidiennes, dans le but de vous faire retrouver un maximum d'indépendance et d'autonomie. Il vous évalue dans les différentes activités de la vie journalière, afin de vous proposer des conseils et des aménagements personnalisés, avec possibilité de réaliser une visite à votre domicile, en vue d'optimiser le retour dans votre lieu de vie.

- ▶ **l'assistante sociale** aide à organiser votre retour à domicile (mise en place des aides nécessaires) à choisir et préparer votre entrée en institution. Elle peut vous renseigner sur toutes les difficultés d'ordre social.
- ▶ **la diététicienne** adapte le régime alimentaire à vos besoins et respectera vos goûts.
- ▶ **le psychologue**, attentif, avec les autres professionnels, à votre souffrance psychologique qu'elle soit ou non exprimée par la parole. Par un travail psychologique (rencontres ponctuelles, entretiens de soutien, psychothérapies), le psychologue vous aide à mobiliser vos ressources psychiques face à ce qui vous arrive. En équipe pluridisciplinaire, il participe à votre prise en soin tout au long de l'hospitalisation. En outre, l'entourage du patient (famille, proches) peut solliciter le psychologue concernant votre situation.

Si vous souhaitez rencontrer un de ces intervenants, adressez-vous aux soignants qui relayeront votre demande. Le cadre de santé est votre interlocuteur privilégié pour toute question d'ordre non médical.

## La vie au quotidien

### *La prise en charge multi-disciplinaire*

Les soins d'hygiène sont généralement dispensés entre 7h et 11h.

La kinésithérapie, l'ergothérapie et les entretiens psychologiques s'effectuent au cours de la journée.

La visite des médecins a lieu entre 9h et 12h et entre 16h et 17h.

### *Les repas*

Ils sont servis au salon ou en chambre :

- ▶ Le petit déjeuner entre 7h30 et 9h. Pour l'U.C.C, celui-ci est adapté au rythme du patient.
- ▶ Le déjeuner à 12h .
- ▶ Un goûter est proposé entre 15h et 16h.
- ▶ Le dîner à 18h.

Une collation est possible à tout moment sur votre simple demande ou celle de votre famille, y compris la nuit.

### *Le repos*

Une sieste est proposée en début d'après-midi. Les temps de repos sont adaptés aux besoins de chaque personne soignée.

### *Les visites*

Votre famille et vos amis sont accueillis tous les jours de 12 h à 20 h.

Dans des situations particulières, les visites sont possibles plus tardivement en accord avec l'équipe médicale ou l'encadrement.

A l'UCC, les visites sont conseillées entre 15 h et 20 h.

### *Le linge*

Il vous appartient d'apporter votre linge et vos affaires personnelles : nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice, rasoir, peigne, savon, eau de toilette), serviettes et gants de toilette, linge de nuit, robe de chambre, pantoufles fermées.

Dans le cadre de la rééducation, des chaussures sont indispensables et des vêtements de ville, voire un survêtement sont souhaitables.

Pour éviter toute perte, veiller à ce que votre linge soit marqué à votre nom.

L'entretien du linge reste à votre charge.

### *Détente*

Un salon est à votre disposition pour les rencontres avec votre famille. Il dispose d'un téléviseur.

Si vous recherchez un peu d'intimité avec votre proche, un petit salon peut être mis à votre disposition (sauf à l'UCC).

Un salon de thé est ouvert au pavillon Kuss (rez-de-chaussée) tous les après-midi entre 14 h et 17h.

**Vous êtes le partenaire privilégié des soignants pour mener à bien la mission qui leur est confiée.**



## Hôpital de Jour d'Évaluation Gérontologique Saint-François (HDJ)

### Centre Mémoire Ressources et Recherche (CM2R)

L'Hôpital de Jour Gérontologique Saint-François se situe :

- ▶ au rez-de-chaussée du pavillon Saint-François (10 places – U.F. 7126).
- ▶ téléphone du secrétariat : 03 88 11 55 21 (de 9h à 16h30 pour les prises de rendez-vous)

### Missions

Vous êtes accueilli à l'hôpital de jour Saint-François le temps d'une journée par une équipe spécialisée en gériatrie et en trouble de la mémoire. Nous avons pour objectif d'évaluer votre état de santé général et de vous accompagner par des recommandations, des traitements et éventuellement un suivi afin de maintenir votre qualité de vie et d'éviter des hospitalisations. Si cela est nécessaire, nous pouvons également vous conseiller afin d'être accueilli dans une structure qui vous convienne.

L'HDJ fait partie du Centre Mémoire Ressources et Recherche (CM2R) (en partenariat avec le service de Neurologie du CHU). De ce fait, et grâce à une équipe pluridisciplinaire spécialisée, l'HDJ est particulièrement orienté vers les évaluations de troubles de la mémoire, maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

## Une équipe à votre service

Vous êtes pris en charge par une équipe pluridisciplinaire placée sous la responsabilité du responsable médical du secteur.

### *L'équipe est composée de :*

- ▶ Médecins qui vous examinent et vous proposent les différents examens que vous passerez au cours de la journée ; vous donnent les résultats de ceux-ci en fin de journée, en présence d'un de vos proches si vous le souhaitez ; dans le cadre du CMRR, il est possible qu'ils vous proposent de participer à un protocole de recherche.
- ▶ Equipe soignante : infirmières, aide-soignante, agent des services hospitaliers.
- ▶ Neuropsychologues évaluent les troubles mnésiques et cognitifs des personnes, donnent des conseils, participent à des travaux de recherche.
- ▶ Ergothérapeutes évaluent votre autonomie en vous mettant dans des situations de la vie quotidienne, donnent des conseils pour le confort, la sécurité et le maintien à domicile.
- ▶ Kinésithérapeute évalue votre autonomie fonctionnelle, vos difficultés à la marche, vos risques de chutes, votre capacité à vous relever du sol ; donne des conseils pour la rééducation, des aides techniques ou des aménagements au domicile.
- ▶ Assistante sociale vous aide à faire des démarches d'aide à domicile, d'inscription en maison de retraite et répond à toute question d'ordre social ; elle peut aider à mettre en place une protection juridique.

## La vie au cours de la journée

### *Accueil*

Vous êtes accueilli, avec votre famille ou proche si besoin, entre 8h et 9h par l'équipe soignante qui recueille tous les renseignements nécessaires (lettre de votre médecin traitant, liste de médicaments, mode de vie, carte vitale et de mutuelle). Elle pratique une première évaluation (poids, taille, tension artérielle, pouls, prise de sang si nécessaire). Votre famille ou proche vous laissera ensuite aux bons soins de l'équipe pour la journée et pourra vous rechercher dans l'après-midi (heure à convenir à l'arrivée).

Si vous venez seul, cela est possible en voiture, en bus (ligne 15 ou 15a, arrêt Saint-François), en taxi ou en ambulance assis ou couché selon votre autonomie. N'oubliez pas d'amener vos lunettes, appareils auditifs et canne si vous en avez.

### *Consultation médicale*

Vous êtes vu en consultation par un médecin gériatre qui vous pose des questions, pratique quelques tests de mémoire si nécessaire et vous examine.

## Examens complémentaires

Tout au long de la journée, vous êtes recherchés et accompagnés pour divers examens. La plupart se font dans l'HDJ (évaluations par les neuropsychologues, ergothérapeutes, kinésithérapeute). Certains examens se font au pavillon Kuss (radiographies, examens cardiologiques).

## Soins

L'équipe soignante pratique les actes et soins nécessaires (prise répétée de tension artérielle, glycémie au doigt, pansement, examen d'urines, soins de pédicurie ...). Elle est également disponible pour répondre à toutes vos questions au cours de la journée.

## Repas et détente

Un petit déjeuner peut être pris après l'accueil si vous étiez à jeun (ce qui n'est pas nécessaire). Vous prenez le repas de midi dans la salle à manger avec les autres patients et l'équipe soignante qui peut vous aider à tout moment.

Des coins lectures, télévision, canapé sont disponibles pour que vous puissiez vous reposer entre les évaluations.

Il n'y a pas de linge à amener. Vous restez en habits de ville toute la journée.



## Résultats

Les résultats de votre bilan vous sont expliqués au cours de l'après-midi par le médecin (avec un aidant si vous le souhaitez) et vous pouvez poser toutes les questions que vous souhaitez. Un courrier avec tous les résultats sera envoyé à votre médecin traitant. Il est possible qu'on vous propose de revenir pour compléter le bilan ou pour un suivi quelques semaines plus tard.

Votre départ de l'HDJ s'effectue généralement entre 15 et 17h.

## Partie 3 L'hébergement

### Soins médico-techniques importants

#### Unité de géro-psi-chiatrie



Les unités d'hébergement et de soins médicaux techniques importants (SMTI) ont pour mission d'accueillir des personnes âgées dépendantes nécessitant des soins infirmiers et médicaux prolongés.

A l'hôpital de la Robertsau, vous êtes accueillis au pavillon KUSS qui est constitué de 3 unités de 36 lits.

Ces unités accueillent des patients porteurs de pathologies chroniques nécessitant des soins techniques et/ou médicaux importants (insuffisance respiratoire appareillée, dialyse péritonéale, risque important de décompensation médicale...).

Le pavillon Saint-François accueille une unité de 16 lits de SMTI géro-psi-chiatrie. Sa mission est d'apporter une réponse aux patients de la filière gériatrique et présentant des troubles importants du comportement.

### Une équipe à votre service

#### L'équipe se compose de :

- ▶ **Médecins** que vous pouvez rencontrer, de préférence sur rendez-vous.
- ▶ **Cadres de santé**
- ▶ **Une équipe soignante** : composée d'infirmier(e)s, d'aides-soignant(e)s, d'agents des services hospitaliers.
- ▶ **Rééducateurs** : kinésithérapeute.
- ▶ **Diététicienne**

- ▶ **Psychologue** intervient afin de vous soutenir. Il peut également proposer une aide aux familles qui le souhaitent.
- ▶ **Animatrices** qui proposent, en collaboration avec l'ASPAH et les équipes soignantes, des activités, des animations et des sorties.
- ▶ **Hôtesse d'accueil** au pavillon Kuss.

Le cadre de santé est votre interlocuteur privilégié pour toute question d'ordre non médical. Si vous souhaitez rencontrer un de ces intervenants, adressez-vous aux soignants qui relayeront votre demande.

## La vie au quotidien

### *Les soins*

Les soins d'hygiène sont généralement dispensés entre 7h et 12h.  
Les soins de kinésithérapie, les entretiens psychologiques s'effectueront au cours de la journée.  
Les médecins sont présents entre 9h et 12h et entre 14h à 18h.

### *Les repas*

Ils sont servis en salle à manger ou en chambre.  
Au pavillon Kuss, ils peuvent être servis au salon de thé à midi.

- ▶ Le petit déjeuner entre 7h et 9h30.
- ▶ Le déjeuner à 12h.
- ▶ Le dîner à 18h.
- ▶ Une collation est proposée tous les jours entre 15h et 16h.

Une collation est possible à tout moment sur simple demande de votre part ou de votre famille, y compris la nuit.

### *Le repos*

Les temps de repos sont adaptés aux besoins de chaque personne soignée.

### *Les visites*

La famille et les amis sont accueillis tous les jours. Nous vous recommandons de ne pas venir le matin, de manière à ne pas perturber le programme de soins.

### *Le téléphone*

Vous pouvez demander l'installation d'un poste téléphonique sur ligne privée dans votre chambre. Les frais d'installation et les communications sont à votre charge.  
Dans le cas contraire, il vous est également possible d'utiliser le téléphone de l'unité ou d'utiliser un téléphone portable personnel.

## L'argent

Vous pouvez ouvrir un compte « GAP » (Gestion de l'Argent de Poche) auprès de la Direction du Site (voir page 23).

Ce compte vous permet de disposer d'argent liquide en toute sécurité pour vos besoins quotidiens : salon de thé, sorties, coiffeur, habillement.

## Le linge

Le trousseau d'admission, dont a besoin chaque résident, se compose de la façon suivante :

### **Un nécessaire de toilette :**

- ▶ brosse à dents, dentifrice,
- ▶ boîte de rangement pour prothèses dentaires, pastilles de nettoyage et colle pour ces prothèses (si besoin),
- ▶ brosse à cheveux ou peigne,
- ▶ rasoir, mousse à raser,
- ▶ shampoing, savon,
- ▶ crème hydratante, lait de corps,
- ▶ déodorant, eau de toilette ou parfum,
- ▶ coton-tiges.

### **10 serviettes éponges et 10 gants de toilettes non identifiés qui seront mis avec l'ensemble des serviettes et gants de l'unité.**

Les **vêtements et accessoires** ci-dessous doivent être identifiés à votre nom et prénom :

- ▶ vêtements de saison amples, confortables,
- ▶ linge de corps,
- ▶ bas,
- ▶ chaussettes,
- ▶ pantoufles fermées,
- ▶ chaussures,
- ▶ chemises de nuit ouvertes dans le dos ou pyjama.

Ce trousseau (nécessaire de toilettes inclus) doit être renouvelé en fonction des besoins et des saisons.

Le nettoyage de vos vêtements peut être réalisé par la blanchisserie de l'hôpital à condition que ceux-ci soient identifiés. Cette prestation est gratuite.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que les lainages ou autres vêtements délicats ne pourront pas être pris en charge, le linge étant lavé à une température variant entre 40° et 60° pour des raisons d'hygiène.

## *Le coiffeur*

L'institution met à disposition une prestation coiffure sur rendez-vous.

- ▶ Prenez rendez-vous par téléphone auprès de l'accueil du pavillon Kuss au 03.88.11.55.90 ou adressez-vous à une hôtesse d'accueil ou à un membre de l'équipe soignante.
- ▶ La date et l'heure du rendez-vous seront communiquées à l'équipe soignante.

La prestation effectuée dans le cadre de l'institution est gratuite. Une cagnotte destinée à l'ASPAH est néanmoins à votre disposition au salon de coiffure si vous souhaitez effectuer un don.

Vous avez également la possibilité de faire intervenir un coiffeur de votre choix. Le salon de coiffure sera à sa disposition mais la prestation est, dans ce cas, à votre charge.

## *Le pédicure*

L'institution met également à disposition une prestation pédicure sur rendez-vous.

- ▶ Prenez rendez-vous par téléphone auprès de l'accueil du pavillon Kuss au 03 88 11 55 90 ou adressez-vous à une hôtesse d'accueil ou à un membre de l'équipe soignante.
- ▶ La date et l'heure du rendez-vous seront communiquées à l'équipe soignante.
- ▶ Le pédicure intervient tous les 15 jours pour 6 à 8 résidents ce qui correspond à environ une consultation par an et par résident.

Vous avez également la possibilité de faire intervenir un pédicure de votre choix mais la prestation est, dans ce cas, à votre charge.

## *Détente*

Un salon de thé est ouvert tous les après-midi entre 14h et 17h :

- ▶ au rez-de-chaussée du pavillon Kuss,
- ▶ au 1<sup>er</sup> étage du pavillon Saint-François.

Un salon avec téléviseur est à votre disposition dans chaque unité.

Le site de la Robertsau est entouré d'espaces verts dont les accès sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite, n'hésitez pas à en profiter !

**Vous êtes le partenaire privilégié des soignants pour mener à bien la mission qui leur est confiée.**

## Etablissement d'hébergement pour personne âgée dépendante

Les Etablissements d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante (EHPAD) ont pour mission d'accueillir des personnes âgées dépendantes nécessitant une prise en charge médicale et des soins infirmiers.

### Les lieux

A l'hôpital de la Robertsau, vous êtes hébergé au pavillon du « Bois fleuri » qui accueille 57 résidents et offre 15 places dans le service protégé « les Myosotis ».

L'objectif du service est de « permettre la meilleure qualité de vie possible sur le plan médical, fonctionnel, social et spirituel, jusqu'au terme de l'existence dans le respect de la dignité et de la liberté ».

### Une équipe à votre service

L'équipe pluridisciplinaire assure votre prise en charge et veille à votre confort, à votre bien-être et à votre sécurité.

#### Elle est composée de :

- ▶ **médecins**, (médecin du pôle de gériatrie, médecins traitants, médecins coordonnateurs),
- ▶ **cadres de santé**,
- ▶ **équipe soignante** : infirmières, aides-soignantes, personnel d'entretien,
- ▶ **diététiciennes**,
- ▶ **psychologues**,
- ▶ **animatrices**, ...

### Place et rôle des familles

Votre entrée et votre accueil dans un service d'hébergement est un moment délicat. La confiance, l'échange et la coopération facilitent le déroulement des jours et des mois qui suivent votre arrivée.

Les familles peuvent continuer à vous accompagner par :

- ▶ des visites à toute heure,
- ▶ une présence, la nuit, selon les besoins et souhaits.

Les familles ont la possibilité de participer à vos soins : aide au lever, coiffure, aide au repas...

## La vie au quotidien

### *Aménagement de la chambre*

Les chambres peuvent être doubles ou individuelles.

Des changements de chambre peuvent être réalisés sur indication médicale, à votre demande ou à celle de votre famille.

Chaque chambre dispose d'un cabinet de toilette avec un lavabo et des toilettes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Des douches et baignoires aménagées pour personnes à mobilité réduite sont disponibles dans chaque unité de soins.

Il est possible d'installer du mobilier et des objets personnels dans la chambre en fonction de l'espace disponible (téléviseur, téléphone personnel, meubles, photos...).

### *Le trousseau*

La literie, les serviettes de table et le matériel de protection contre l'incontinence sont fournis par l'établissement.

Votre trousseau sera composé de :

#### **Un nécessaire de toilette :**

- ▶ brosse à dents, dentifrice,
- ▶ boîte de rangement pour prothèses dentaires, pastilles de nettoyage et colle pour ces prothèses (si besoin),
- ▶ brosse à cheveux ou peigne,
- ▶ rasoir, mousse à raser,
- ▶ shampoing, savon,
- ▶ crème hydratante, lait de corps,
- ▶ déodorant, eau de toilette ou parfum,
- ▶ coton tiges.

**10 serviettes éponges et 10 gants de toilettes** non identifiés qui seront mis avec l'ensemble des serviettes et gants de l'unité.

Le choix **des vêtements et des chaussures** ou des chaussons correspondent à votre goût, mais doivent allier pratique et facilité d'utilisation.

Le trousseau est à fournir et à renouveler par vos soins et/ou votre famille à chaque fois que nécessaire.

Tous les effets personnels doivent être marqués à votre nom, prénom et avec la référence de l'unité de soins selon les indications données par le cadre de santé.

L'entretien du linge pourra alors être, si besoin, pris en charge par l'établissement.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que les lainages ou autres vêtements délicats ne pourront pas être pris en charge, le linge étant lavé à une température variant entre 40° et 60° pour des raisons d'hygiène.

## Les repas

Les repas sont servis soit en chambre, soit au salon :

- ▶ Le petit-déjeuner est servi entre 7h et 9h30, en salle à manger ou en chambre, en fonction des préférences de chacun mais aussi des nécessités liées à l'état de santé.
- ▶ Le déjeuner est servi à partir de 12h.
- ▶ Un goûter est proposé en cours d'après-midi.
- ▶ Le dîner est servi à partir de 18h.

Une collation est possible à toute heure de la journée et de la nuit sur simple demande.

En collaboration avec les diététiciennes, les désirs particuliers concernant l'élaboration des repas, sont pris en considération. Les membres de la famille ont la possibilité de partager votre repas en achetant des tickets repas. Renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

## Visite et convivialité

Les visites sont possibles à toute heure, mais nous demanderons aux familles et aux proches de respecter la priorité donnée aux soins.

Dans chaque unité ou chaque pavillon, l'hôpital met à disposition des salons où vous et votre famille pouvez vous retrouver pour partager un moment privilégié.

Pour les fêtes de familles, des locaux peuvent être mis gracieusement à disposition. Il est simplement demandé de les ranger et de les nettoyer (renseignement auprès du cadre de santé ou de l'équipe soignante).

Le rythme et la durée des levers sont adaptés autant que possible à votre état de santé et de fatigue, à vos souhaits et à vos préférences, aux demandes de votre famille, mais aussi aux contraintes du service. S'il y a des contradictions entre ces différents aspects, la priorité est donnée à votre état de santé et à votre fatigue afin de déterminer le rythme le plus adapté.



## *Autres services proposés*

En dehors du service hôtelier et de la prise en charge des besoins de santé, différents autres services vous sont proposés ainsi qu'à votre famille.

La qualité du séjour passe par l'existence d'une animation. Celle-ci est adaptée à vos possibilités et à vos souhaits.

L'équipe d'animation organise des animations tout au long de l'année.

## *Salon de coiffure*

L'établissement met à disposition un salon de coiffure dans chaque pavillon. Ce salon est disponible pour les familles ou le coiffeur de votre choix (dans ce cas, la prestation est à la charge du résident).

## *Pédicure*

Les soins de pédicure sont réalisés soit par un pédicure vacataire, soit par un pédicure libéral qu'il convient alors de régler directement.

## *Sortie en famille*

Les familles peuvent se déplacer avec le résident dans l'enceinte de l'Hôpital de la Robertsau. Avec l'accord du médecin, une autorisation de sortie à l'extérieur de l'établissement peut être délivrée.

Les familles sont cordialement invitées, si elles le souhaitent, à s'investir non seulement auprès de leur parent, mais dans la vie même du service.

En cas d'absence de votre famille (vacances, déplacement), n'oubliez pas de leur demander de fournir les coordonnées d'une personne joignable en cas de nécessité.

## *Gestion de l'argent de poche («GAP»)*

Vous pouvez ouvrir un compte auprès de la Direction du Site de la Robertsau.

Ce compte permet de disposer d'argent liquide en toute sécurité pour les besoins quotidiens : salon de thé, sorties et achats, coiffeur, pédicure...

### **Renseignements auprès du secrétariat**

*Pavillon Saint-François, rez-de-chaussée*

03 88 11 57 00

## Vos notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

## Vos notes

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.



**HÔPITAL DE LA ROBERTSAU**

21 rue David Richard  
67000 Strasbourg

**03 88 11 67 68**

**[www.chru-strasbourg.fr](http://www.chru-strasbourg.fr)**

**f** CHU Strasbourg